

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SADER COLLE TUYAUX PVC Remplace la version: 21-févr.-2018 Date de révision 21-févr.-2018 Numéro de révision 1

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit SADER COLLE TUYAUX PVC

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA Immeuble "Le Jade" 253 Avenue du President Wilson 93211 La Plaine Saint Denis France

Tel: +33 (0)1 55 99 90 00 Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	Catégorie 3 - (H336)
(exposition unique)	
Catégorie 3 Irritation respiratoire, Effets narcotiques.	
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Contient: Butanone



Mention d'avertissement

FCLP; France - FR Page 1/11

SADER COLLE TUYAUX PVC

Remplace la version: 21-févr.-2018

Numéro de révision: 1

DANGER

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P405 - Garder sous clef

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Mélange

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Butanone	201-159-0	78-93-3	40 - <80	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)		01-2119457290-43 -XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Section 4: PREMIERS SECOURS

FCLP; France - FR Page 2/11

Remplace la version : 21-févr.-2018 Numéro de révision 1

4.1. Description des premiers secours

SADER COLLE TUYAUX PVC

Conseils généraux En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact cutané Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : Consulter un

médecin.

Contact oculaire En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et

consulter un spécialiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un

Date de révision 21-févr.-2018

médecin.

Ingestion En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui

montrer l'emballage ou l'étiquette.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Isoler la zone de

danger et en interdire l'accès à tout personnel superflu et non protégé.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser du CO2, un agent chimique sec ou une mousse.

Moyens d'extinction déconseillés

Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures de combustion incomplète (fumée).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

Section 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Éliminer les sources d'ignition. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

La pulvérisation d'eau peut abattre les vapeurs ; mais pas nécessairement empêcher l'ignition dans les espaces clos.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Isoler la zone de danger et en interdire l'accès à tout personnel superflu et non protégé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

FCLP; France - FR Page 3/11

SADER COLLE TUYAUX PVCDate de révision 21-févr.-2018Remplace la version : 21-févr.-2018Numéro de révision 1

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer le plus en aval possible du déversement ; utiliser du sable sec pour contenir la

progression de la substance. Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux

réglementations locales/nationales (voir Section 13).

Méthodes de nettoyage Utiliser des outils propres anti-étincelles pour recueillir la matière absorbée. Endiguer le

plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre le gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Butanone	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm
78-93-3	TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm	TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm
	STEL: 900 mg/m ³	STEL: 900 mg/m³ S*

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

FCLP; France - FR Page 4/11

Remplace la version: 21-févr.-2018 Numéro de révision 1

Équipement de protection

SADER COLLE TUYAUX PVC

individuelle

Protection des mains

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.

Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas

dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de

Date de révision 21-févr.-2018

signes de détérioration du matériau des gants.

Protection de la peau et du

corps

Protection respiratoire

Chaussures antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

CC (test en vase clos Closed Cup)

Sans objet pour les liquides

kPa @ 23 °C

Gants en plastique ou en caoutchouc. Vêtements de protection adaptés. Tablier. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. En

cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Visqueux **Aspect** Incolore Couleur Odeur Solvant

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode

рΗ Aucune information disponible Point de fusion / point de Aucune information disponible

congélation

79.6 °C / 175.3 °F Point / intervalle d'ébullition -9 °C / 15.8 °F Point d'éclair

Taux d'évaporation Aucune information disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité: 11.5 Limite inférieure d'inflammabilité 1.8 Pression de vapeur < 1100

Densité de vapeur Aucune information disponible

Densité relative Aucune information disponible Insoluble dans l'eau Hvdrosolubilité

Solubilité dans d'autres solvants Solvants organiques

Aucune information disponible Coefficient de partage Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible Température de décomposition Aucune information disponible Propriétés explosives Aucune information disponible Limites d'explosivité Aucune information disponible Supérieure Aucune information disponible Inférieure Aucune information disponible Propriétés comburantes Aucune information disponible

Viscosité cinématique > 700

3000 - 7000 mPas @ 20 °C Viscosité dynamique

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible Aucune information disponible Masse molaire Teneur en solvant (%) Aucune information disponible

Teneur en matière sèche (%) >= 20 Densité 0.9 a/cm3

Densité apparente Aucune donnée disponible

Teneur en COV (%)

FCLP; France - FR Page 5/11

SADER COLLE TUYAUX PVC

Remplace la version: 21-févr.-2018

Numéro de révision: 1

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges Peut s'enflammer par frottements ou exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux

statiques flammes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts et bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

InhalationAucune donnée disponible.Contact oculaireAucune donnée disponible.Contact cutanéAucune donnée disponible.IngestionAucune donnée disponible.SensibilisationAucune donnée disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Sans objet.

Lésions oculaires graves/irritation Sans objet.

oculaire

Sensibilisation Sans objet.

Mutagénicité sur les cellules

Sans objet.

germinales

Cancérogénicité Sans objet.

FCLP; France - FR Page 6/11

Remplace la version : 21-févr.-2018 Numéro de révision 1

Date de révision 21-févr.-2018

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Système nerveux central, Yeux, Système respiratoire, Peau.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

SADER COLLE TUYAUX PVC

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 3,015.00 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 6,280.00 mg/kg

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Butanone	= 2483 mg/kg (Rat)	= 5000 mg/kg (Rabbit)	= 11700 ppm (Rat) 4 h
78-93-3			

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Facteur M
Butanone	EC50=1972 mg/l	LC50 96 h 3130 - 3320 mg/L	EC50 48 h > 308 mg/L	
78-93-3	(Pseudokirchneriella	(Pimephales promelas	(Daphnia magna)	
	subcapitata)	flow-through)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

FCLP; France - FR Page 7/11

SADER COLLE TUYAUX PVC

Remplace la version: 21-févr.-2018

Numéro de révision: 1

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et

locales en vigueur.

Emballages contaminés

Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et

illégale.

Catalogue européen des déchets

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres

substances dangereuses

Autres informations

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>ADR</u>

14.1 ONU/n° d'identification UN1133 **14.2 Nom d'expédition** ADHÉSIFS

14.3 Classe(s) de danger pour le 3

transport

Étiquettes 3
14.4 Groupe d'emballage III

Description UN1133, ADHÉSIFS, 3, III, (D/E)

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales 640E
Code de classification F1

Code de restriction en tunnel (D/E)
Quantité limitée (LQ) 5 L
Identificateur de danger ADR 30
(numéro Kemmler)

<u>IMDG</u>

14.1 Numéro ONUUN113314.2 Nom d'expéditionADHÉSIFS

14.3 Classe(s) de danger pour le 3

transport

14.4 Groupe d'emballage

Description UN1133, ADHÉSIFS, 3, III, (-9°C c.c.)

14.5 Polluant marinNp14.6 Dispositions spéciales223, 955Quantité limitée (LQ)5 LN° d'urgenceF-E, S-D

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 Aucune information disponible et au recueil IBC

<u>RID</u>

14.1 Numéro ONU UN1133 **14.2 Nom d'expédition** ADHÉSIFS

14.3 Classe(s) de danger pour le 3

transport

14.4 Groupe d'emballage

Description UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

FCLP; France - FR Page 8/11

SADER COLLE TUYAUX PVC
Remplace la version: 21-févr.-2018
Numéro de révision: 1

Code de classification F1

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Quantité limitée (LQ) 5 L

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification UN1133 **14.2 Nom d'expédition** ADHÉSIFS

14.3 Classe de danger 3 14.4 Groupe d'emballage III

Description UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales A3

IATA

14.1 ONU/n° d'identification UN1133 **14.2 Nom d'expédition** ADHÉSIFS

14.3 Classe(s) de danger pour le 3

transport

14.4 Groupe d'emballage III

Description UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet14.6 Dispositions spéciales A3

Quantité limitée (LQ) 10 L
Code ERG 3L

Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES

ou

P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES

FCLP; France - FR Page 9/11

SADER COLLE TUYAUX PVC
Remplace la version: 21-févr.-2018

Date de révision 21-févr.-2018 Numéro de révision 1

ou

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Butanone	RG 84
78-93-3	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 21-févr.-2018

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation pour les

opérateurs

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la

FCLP; France - FR Page 10 / 11

SADER COLLE TUYAUX PVC Remplace la version: 21-févr.-2018 Date de révision 21-févr.-2018 Numéro de révision 1

manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 11 / 11